 

ALLOCUTION DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

…………………………………………….

A L’OCCASION DE LA CEREMONIE D’OUVERTURE DE L’ATELIER DE FORMATION DES COLLABORATEURS DES MEDIATEURS DE L’AMP-UEMOA

***Abidjan, le 3 juillet 2024***

**- Madame la Présidente de l’Association des Médiateurs des Pays membres de l’Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (AMP-UEMOA), Médiateur de la République Togolaise, chère sœur ;**

**- Chers Collaborateurs des Médiateurs ;**

**- Mesdames et messieurs les Représentants des organes de presse ;**

**- Distingués invités ;**

**- Mesdames et Messieurs.**

C’est pour moi un immense plaisir et un honneur pour la Côte d’Ivoire, d’accueillir ici à Abidjan, la session de formation des collaborateurs des Médiateurs de l’espace UEMOA.

Aussi, voudrais-je, en cette heureuse occasion, souhaiter le traditionnel AKWABA ou la cordiale bienvenue en terre ivoirienne à l’ensemble des délégations et particulièrement à Madame Awa NANA-DABOYA, Présidente de l’AMP-UEMOA, dont la présence rehausse l’éclat de cette rencontre d’échanges.

L’AMP-UEMOA qui regroupe l’ensemble des institutions de médiation des pays de l’espace l’UEMOA a régulièrement contribué, depuis sa création en 2008, à l’approfondissement de l’Etat de droit, à la promotion de la bonne gouvernance et à l’effectivité de l’intégration régionale, par le développement des relations entre institutions.

La rencontre de ce jour, qui intervient après la dernière session de formation des collaborateurs en septembre 2019, à Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d’Ivoire, et siège de l’Institution de médiation ivoirienne, s’inscrit dans la volonté continue de notre Association, de renforcer les capacités de ses collaborateurs à travers les partages d’expériences et réflexions nécessaires à la formulation de pistes d’actions à même d’améliorer la mise en œuvre des mission de nos institutions respectives.

Je tiens particulièrement à exprimer mes remerciements à la Présidente de l’AMP-UEMOA, Madame Awa NANA-DABOYA, pour le choix porté une fois de plus sur la Côte d’Ivoire, en vue de la tenue de cette session de formation qui nous réunira du 3 au 5 juillet 2024.

**Mesdames et Messieurs,**

Nos institutions jouent un rôle majeur dans les domaines de la protection des droits du citoyen et du renforcement de la cohésion sociale.

Les missions d’intercesseur gracieux entre l’Administration et les administrés qui leur sont dévolues en cas de différends résultant d’un abus, d’une erreur ou d’une omission des services publics, permettent de rassurer les citoyens et de renforcer la bonne gouvernance. De même, nos actions préventives en matière de cohésion sociale ainsi que les initiatives régulières de règlement des conflits communautaires démontrent l’importance des institutions de médiation dans le maintien de la paix, condition d’un développement économique durable.

Nous devons donc davantage révéler notre importance dans le concert des institutions de nos pays respectifs, en exerçant avec plus d’efficacité nos missions. Si cet engagement nécessite un plaidoyer auprès des autorités étatiques pour le renforcement du dispositif juridique encadrant l’exercice de nos attributions, cela ne peut se faire que si nos collaborateurs disposent des aptitudes nécessaires pour relever ce défi.

C’est à juste titre que je salue l’organisation de cet atelier sur le thème : « Contributions des collaborateurs à l'ancrage de la médiation institutionnelle dans l’espace UEMOA ».

Il nous permettra de réfléchir sur des axes d’intervention pertinents ou des actions innovantes pour la consolidation de nos institutions dont la survie de plusieurs est malheureusement menacée nonobstant leur rôle prépondérant dans le renforcement de l’Etat de droit.

Au regard de cette situation, nous devons davantage démontrer, aux yeux de tous et en toute occasion, notre utilité sociale. C’est dans cette perspective que dans le cadre de sa mission de renforcement de la cohésion sociale et en prélude à l’élection présidentielle de 2025 en Côte d’Ivoire, l’Institution de médiation ivoirienne a élaboré un plan d’actions 2024-2025 visant à mettre en place un cadre de concertation et d’échanges avec les populations et tous les acteurs impliqués dans le processus électoral, afin de garantir un scrutin apaisé. Ce projet fait suite aux actions de sensibilisation déjà menées lors de l’élection présidentielle de 2020 et des récentes élections régionales et municipales de septembre 2023 au cours desquelles la quasi-totalité des candidats ont signé une Charte d’engagement à une campagne électorale apaisée sous l’égide du Médiateur de la République.

Quels que soient les initiatives de consolidation de notre visibilité, je reste convaincu que c’est ensemble, dans un élan de solidarité, avec détermination et résilience, que nous pourrons vaincre tout obstacle sur le chemin de la performance et de la pérennité de nos Institutions de médiation.

C’est pourquoi, je souhaite plein succès aux présents travaux et un agréable séjour à tous les participants en terre ivoirienne.

Puissent nos réflexions de ces trois jours, porter des fruits et contribuer à l’ancrage durable de la médiation institutionnelle dans l’espace UEMOA.

Je vous remercie.

**Adama TOUNGARA**